



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont : SPRL IMMO SO - Achouffe 22J - 6666 Houffalize.

Le terrain concerné est situé dans le PAE de Courtil - 6671 Gouvy et cadastré 3^{ème} division, section E, n°1695P4.

Le projet consiste en la construction d'un hall de stockage, et présente les caractéristiques suivantes :

- En application de l'article D.IV.6 du CoDT : dérogation au plan de secteur :
Implantation en zone de services publics et équipements communautaires

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 31 juillet et clôturée le 31 août 2018.
(enquête suspendue du 16 juillet au 15 août).

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Service Urbanisme, Bovigny 59, 6671 Gouvy :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et le samedi de 10 à 12 h (uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 25)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59, 6671 Gouvy ;
- par télécopie au numéro 080/29 29 39
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@gouvy.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 31 août 2018 à 11H au service urbanisme de l'Administration communale de Gouvy.